

BULLETIN D'INSCRIPTION 2025 AU CLUB "LES AIGLONS"

et à la Fédération Francophone Belge de Cyclotourisme

1. Coordonnée de l'affilié principal.

NOM :			
2. Coordonnée du 2 ^{ème} membre de la famille sous le même toit.			
NOM :			
O Solo: Assurance RC et Dommages corporels			65 €
0	Famille: Assurance RC et Dommages corporels (2 affiliés domiciliés sous le même toit)		
0	Par affilié supplémentaire domicilié sous le même toit		
0	Jeune (-de 16 ans) : Assurance RC et Dommages corporels		
Х	Equipement du club OBLIGATOIRE pour un nouveau membre (composé d'un maillot manches courtes, un maillot manches longues et un cuissard). Ce pack est remboursé à raison de 40 euros par an pendant 2 ans si 15 sorties/an au moins ont été comptabilisées.		
	Paiement	O en espèces O par versement sur le cpte BE62 9799 3770 4661 en mentionnant votre « cotisation 2024 »	nom et
✓ Par la présente, en adhérant au club « Les Aiglons » je reconnais sur l'honneur avoir pris connaissance et m'engage à respecter les Statuts et le Règlement d'Ordre Intérieur du club disponibles sur le site du club à l'adresse : https://www.aiglons-ath.be/pages/dernieres-informations.html			
✓ J'accepte et d'adhérer aux Statuts et ROI en vigueur : OUI – O / NON – O			
Nom :			
Date : Signature :			

Formulaire à renvoyer dûment complété et signé à :

CAQUEUE Didier – Rue Paul Pastur, 36 à 7800 Ath ou via Mail : secretariat-aiglonsath@hotmail.com

Attestation pour le remboursement mutuelle : Disponible via le site FFBC: https://www.velo-liberte.be/

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations qui y sont mentionnées soient utilisées, exploitées et traitées dans le cadre de l'administration et la gestion du club « Les Aiglons ».